



Association Pour la Sauvegarde
du Seyon et de ses Affluents



BULLETIN

No 13 SEPTEMBRE 1994

Rédaction : Denis Robert

Adresse postale APSSA

Association Pour la Sauvegarde du Seyon et de ses Affluents
2053 CERNIER

C C P

Association Pour la Sauvegarde du Seyon et de ses Affluents
2053 CERNIER : 20 - 6276 - 2



Le billet : Rendons au dégrilleur ce qui est au dégrilleur et au déversoir d'orage ce qui est au déversoir d'orage .

Dans notre dernier bulletin (no 12), nous avons cité un extrait de rapport qui présentait un inventaire des déchets ramassés dans Seyon par des chômeurs; serviettes hygiéniques, préservatifs, cotons-tiges, plastiques...

Contrairement à ce qui a été écrit, ce n'est pas le dégrilleur de la step du Haut Val-de-Ruz qui est en cause mais plutôt les surverses d'eaux usées qui passent des égouts directement au Seyon ou à ses affluents par les déversoirs d'orage.

Entre le Ruz d'Amont et Villiers, le Seyon peut recevoir des eaux usées par une dizaine de déversoirs d'orage qui constituent autant d'apports ponctuels d'eaux polluées. Il suffit d'averses peu importantes pour que des objets indésirables tels que ceux répertoriés ci-dessus soient entraînés par les déversoirs et se déposent le long des rives.

Les travaux importants qui feront suite à l'étude d'assainissement et d'agrandissement des installations d'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz permettront au Seyon de retrouver une meilleure santé. L'APSSA s'en réjouit et salue les efforts entrepris dans ce sens par les autorités concernées.

Par nécessité, pourtant, tant que l'ensemble du réseau d'égout ne sera pas du type séparatif - une canalisation pour les eaux usées et une autre pour les eaux de pluie et de drainage...-, des déversoirs d'orage seront maintenus.

Il convient donc de ne pas jeter, aujourd'hui et dans le futur, les serviettes hygiéniques et les préservatifs dans les toilettes mais plutôt dans les poubelles comme cela est indiqué sur les emballages et ... sur les modes d'emploi !

Ainsi les petits plastiques bleus, roses et gris ne se mêleront plus aux populations et aux reines des prés.

Les objets et emballages munis de ce pictogramme ne doivent pas être jetés dans les toilettes.



Frédéric Cuche

COLLABORATION APSSA - ECOLES

Ce printemps, dans le but de dresser un inventaire des lieux de ponte des Batraciens au Val-de-Ruz, l'APSSA a proposé une collaboration aux classes des niveaux 4, 5, 6 et 7.

Pour les 10 classes intéressées par ce projet, il s'agissait de localiser et de décrire les milieux favorables à la ponte des Grenouilles, Crapauds et Tritons dans un environnement proche de l'école. Sorties, observation, identification et comptage, consignés sur des fiches, permettront d'établir la base autour de laquelle s'articulera le suivi de ces prochaines années.

Les résultats de ce premier inventaire feront l'objet d'un prochain article dans ces colonnes.

APSSA

Case postale, 2053 Cernier

Fiche remplie par:.....

Envoyer à Jean-Bernard Vermot, Temple 11
2052 Fontainemelon

Inventaire des lieux de ponte des batraciens du Val-de-Ruz

Lieux:..... Coordonnées:/..... Dates:.....
Commune de:..... Propriétaire du terrain:.....
Météo:..... Température:.....

Type de milieu: étang permanent naturel/ étang permanent artificiel / gouille / gouille
temporaire / ruisseau / ruisseau temporaire/ marais...../...../.....

Dimensions: largeur..... longueur..... Surface:
Profondeur moyenne:

Milieu ombragé / ensoleillé.

Etat de l'eau: claire / trouble /transparente sur cm / sale / polluée / gelée /

Espèces:...../...../.....

Etat des pontes:

Nombre de pontes estimé :

Types d'oeufs

Grenouille



Crapaud



Triton



Types de têtards

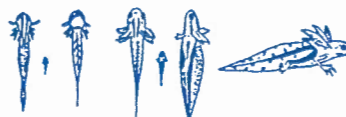
Grenouille-Crapaud



Triton



Etat de développement



Remarques:

.....
.....

ENQUETE DES ELEVES : Un étang chez soi, pourquoi, comment ?

Parallèlement à l'inventaire précité, les élèves ont également mené une enquête auprès des propriétaires d'un "étang de jardin" dans leur commune.

Vous découvrirez, ci-dessous, un exemplaire de la fiche utilisée dans le cadre de cette opération par une classe de Montmollin.

Afin de compléter les informations déjà recueillies par les enfants pour l'APSSA, ayez l'amabilité de répondre à cette enquête si vous-même (ou votre voisin) avez un étang sous les yeux. Il vous suffira alors de retourner la fiche à l'adresse ci-dessous. D'avance merci.

Jean-Bernard Vermot

Temple 11 2052 FONTAINEMELON

Enquête auprès des propriétaires d'étang

juin 1994

Dans le cadre d'un inventaire des lieux de ponte des batraciens au Val-de-Ruz, nous souhaitons connaître les motivations des gens qui ont aménagé un étang dans leur pelouse. Merci d'accepter de répondre à nos questions.

Les élèves de la classe 4e-5e

de Montmollin

1. Pourquoi avez-vous aménagé un étang dans votre jardin ?
2. Quand l'avez-vous aménagé ?
3. Quelles sont ses dimensions ? L:..... l:..... P:.....
4. L'avez-vous fait vous-même ou avez-vous confié ce travail à une entreprise ?
5. Si vous l'avez fait vous-même, avez-vous demandé des conseils ?
6. Quelle matière forme la couche imperméable ?
7. Quelles sortes de plantes poussent dans l'étang ?
8. Quelles espèces d'animaux vivent dans votre étang ?
9. Ces animaux sont-ils venus eux-mêmes ou les avez-vous introduits ?
10. Devez-vous ajouter de l'eau régulièrement ?
11. Pour vous, l'étang est-il un biotope qui favorise les espèces sauvages ou est-il uniquement un élément décoratif ?
12. Que vous apporte votre étang ?
13. Quels ennuis, quels dangers un étang peut-il constituer ?
14. Quels conseils pourriez-vous donner aux personnes qui désirent aménager un étang dans leur jardin ?
15. Autres remarques et réflexions

ormation information information informa

ASSEMBLEE GENERALE

Elle a eu lieu le 17 mars à la salle communale de Villiers en présence d'une cinquantaine de membres de l'APSSA et plusieurs représentants d'autorités communales.

Après les rapports statutaires (président, comptes, vérificateurs), le nouveau comité a été présenté dans la composition suivante :

président : Frédéric Cuche

vice-présidents : Willy Matthey
Claude Mermoud

secrétaire verb. : Denis Robert

secrétaire corresp. : Jean-Bernard Vermot

caissier : Jean-Louis Zimmermann

Les vérificateurs, pour l'année prochaine, seront Didier Gobbo, André Pancza et Aloïs Perregaux (suppléant).

La partie administrative a été suivie de plusieurs interventions :

- Willy Matthey a parlé du projet de réalisation d'une zone-tampon.
- Didier Wertheimer, Conseiller communal, a présenté sa commune, autrefois et aujourd'hui ... et en rapport avec le Seyon.
- Le film-vidéo de Benjamin Cuche a apporté une touche poétique... mais réaliste.

Une verrée a finalement facilité la "digestion" de cette longue soirée.

JOURNEE DU 3 SEPTEMBRE

Une nouvelle fois une joyeuse cohorte des Amis de la Nature est venue prêter main forte à l'APSSA pour une journée le long du Seyon. Le travail a porté sur :

- le nettoyage, la coupe d'arbres et des plantations d'iris et de massettes à l'étang de Bayerel;
- la réalisation d'un ponton au bord de l'étang;
- l'aménagement d'un chemin étang - route;
- l'entretien du sentier Valangin - Borcarderie.

La journée s'est terminée, toujours dans la bonne humeur, autour d'une fondue au chalet de la Serment. Merci aux Amis de la Nature pour cette sympathique collaboration!

COTISATIONS 1994

Nous rappelons enfin à tous les membres que nous attendons dès maintenant le paiement de leur cotisation 1994 (bulletin de versement joint). Le montant reste inchangé, soit :

- | | |
|-----------------------|--------|
| - membres individuels | 20.-- |
| - couples | 30.-- |
| - membres collectifs | 100.-- |

Merci d'avance.